

Contributions du Canada aux Nations Unies

CHACUN des membres de l'Organisation des Nations Unies, qui compte à l'heure actuelle quatre-vingts États, est tenu de verser ce qu'on appelle une cotisation annuelle représentant sa quote-part des dépenses administratives ordinaires de l'Organisation. L'an dernier, la quote-part du Canada s'est élevée à 1.6 million de dollars, soit 3.63 p. 100 d'un budget d'environ 48.6 millions.

Le Canada verse aussi une cotisation annuelle en tant que membre des dix institutions spécialisées des Nations Unies. C'est surtout par l'intermédiaire de ces organes que les États membres conjuguent leurs efforts et leurs ressources pour aider à assurer aux nations du monde des niveaux de vie plus élevés, un régime de plein emploi ainsi que des conditions de progrès économique et social. A ce chapitre, les cotisations canadiennes se sont chiffrées à environ 1.4 million de dollars⁽¹⁾ en 1956.

Outre ces contributions aux budgets ordinaires de l'ONU et de ses institutions spécialisées, les États membres ont été invités chaque année à coopérer à des programmes spéciaux visant à surmonter les problèmes aigus et les graves déficiences auxquels font face diverses régions du monde matériellement sous-développées. Comme il est impossible de financer ces programmes sur les budgets ordinaires de l'ONU et de ses institutions spécialisées, on a puisé dans les fonds extra-budgétaires provenant des contributions bénévoles des États membres. A l'heure actuelle, l'Organisation est garante de quatre de ces programmes: Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Fonds des Nations Unies pour les réfugiés (FONUR) et Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies (ETAP).

La presse, les revues, la radio et la télévision font, on le comprend, une large place aux questions politiques et de sécurité débattues aux Nations Unies. Par contre, le public demeure assez indifférent au travail silencieux mais constructif des institutions spécialisées et à l'œuvre qui s'accomplit, sans publicité tapageuse, à l'enseigne des quatre programmes spéciaux. Par leur coopération à ces organismes et à ces programmes, les pays membres s'efforcent de conquérir les éternels ennemis de l'humanité: la faim, la sous-alimentation, l'analphabétisme et la maladie. Ils travaillent du même coup au relèvement des niveaux de vie et contribuent de façon indirecte à la stabilité politique. A ces activités des Nations Unies, les pays communistes n'ont guère aidé ou collaboré.

Voici un bref exposé des quatre programmes spéciaux pour lesquels l'ONU sollicite des contributions bénévoles, ainsi que le bilan des contributions canadiennes à ces programmes.

(1) Ces chiffres ne comprennent pas les contributions du Canada au capital de deux institutions spécialisées: le Fonds monétaire international et la Banque internationale de reconstruction et de mise en valeur.